

## Région > Terre-Sainte

26.04.10 | 04:30 | La Cote

### Les incidences de la fusion passées au crible



Si le centre administratif est prévu à Coppet, une antenne devrait subsister dans chacune des huit communes. *Les ouvertures seront organisées dans tous les villages, ce qui apportera une amélioration des services*, précise encore Pierre Stampfli. Céline Reuille Vie courante: si l'aspect financier préoccupe, un élu rappelle les autres avantages et les grandes esquisses d'un mariage de cœur et de raison.

Al'heure où les questions sur le coût de la fusion alimentent bon nombre de conversations, les instances politiques des huit communes se font discrètes.

Selon Hermann Tschopp, syndic de Tannay et responsable de l'atelier finances de la fusion, le mariage ne produira pas de grandes économies dans l'immédiat.

Cependant, au vu la nouvelle péréquation basée sur le nombre d'habitants d'une commune de la grandeur de Terre Sainte forte de 14 000 âmes, les estimations tablent sur un gain d'environ 5 millions de francs, sans oublier la manne offerte par le canton en cas de fusion, soit 2,4 millions. Malgré de nombreuses inconnues, les instances politiques prévoient un taux d'imposition de 63 points pour la nouvelle commune.

*Ce n'est pas à cause du volet financier que l'on doit fusionner*, relève pourtant Hermann Tschopp. *Dans un premier temps, il s'agira d'une amélioration des prestations et dans une deuxième phase, un gain de productivité et de rationalisation.*

Et de souligner qu'actuellement ce ne sont pas moins de quarante municipaux, y compris les syndics, qui sont en poste. *Avec la nouvelle structure, il n'y en aura plus que neuf, dont un syndic. Cela représente un report de charges en faveur de l'administration.*

Et d'ajouter qu'il va falloir engager des chefs de service, venant peut-être de l'interne. *Nous allons valoriser les personnes en poste actuellement.*

«Une fusion c'est de l'inconnu»

Cependant, les instances politiques se trouvent devant pas mal d'inconnues.

*Nous vivons une aventure, mais on ne peut pas tout prévoir, confie encore le syndic de Tannay.*

Ainsi les différentes administrations ne seront pas complètement centralisées. Si le centre administratif est prévu à Coppet, des antennes subsisteront dans les huit villages, avec une organisation coordonnée des heures d'ouverture. *Cette solution offrira un meilleur service, tout en continuant avec le service de proximité,* conclut Hermann Tschopp.

DOSSIER REALISE PAR MARIE-LAURE BIANCONCINI